

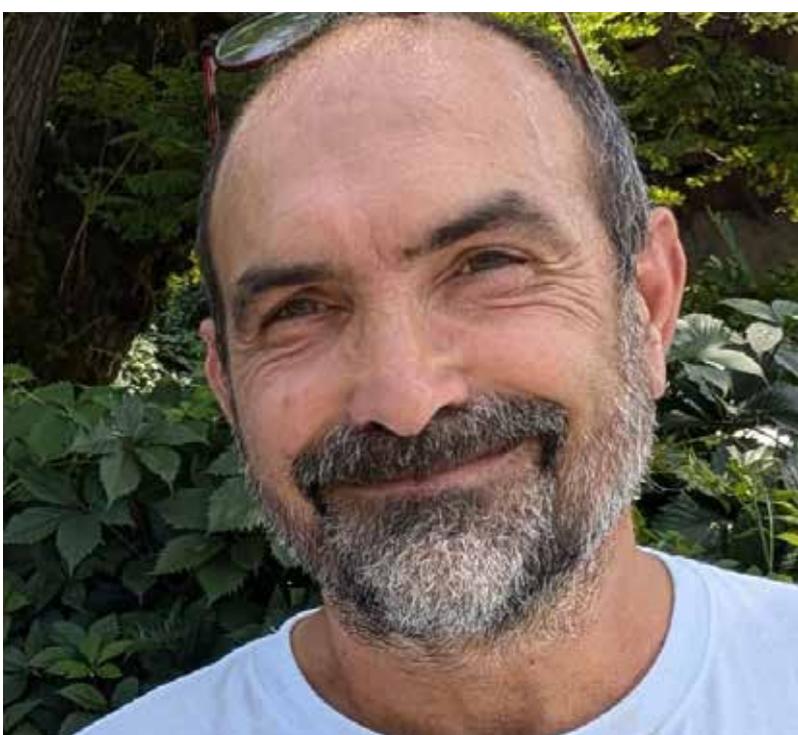
#91

CCCT

Fiac
Tarn

CLARTÉ
COMMUNICATION
TRANSPARENCE

BULLETIN MUNICIPAL • COMMUNE DE FIAC • ÉTÉ 2025



#91

Chère Fiacoise, cher Fiacois,

Ce numéro du bulletin intervient dans un moment compliqué pour le conseil municipal et pour toute la commune.

Nous avons perdu deux élus essentiels au fonctionnement de Fiac, deux hommes engagés : Jérôme Sarran, adjoint, et Francis Daniel, conseiller municipal en charge des finances. Après Alain Berthon et Cathy Sudre, le cœur est lourd.

Jérôme, c'était l'énergie, la disponibilité, le sens pratique, la chaleur. Il suivait au quotidien les travaux, la voirie, les espaces verts, et était toujours disponible. Il était partout, sans jamais se mettre en avant.

Francis, c'était la rigueur, la discrétion, la précision et l'humour. Il suivait de près notre budget, nos équilibres financiers. Son travail méticuleux et sa vigilance ont été salués par la DGFIP pour la qualité de notre gestion.

Au-delà de leur rôle au sein du conseil, c'étaient aussi des amis. Des personnes en qui j'avais confiance, et que j'estimais profondément. Leur disparition laisse un vide humain, mais aussi une responsabilité : continuer à faire vivre ce à quoi ils ont contribué.

Depuis 2020, l'équipe a mené de nombreux projets avec leur participation active, voire sur leur impulsion :

- la rénovation de la mairie et l'installation de toilettes publiques ;
- la création de deux aires de jeux ;

- la désimperméabilisation de la cour de l'école – pour plus de fraîcheur ;
- la grande fête des 200 ans de la réunion de Fiac et Brazis, en 2024, portée avec cœur par l'équipe municipale ;
- le projet de centrale photovoltaïque, dont Francis était persuadé de l'intérêt, et pour lequel nous étions allés avec Jérôme à Luc-sur-Aude, voir une installation ;
- et surtout, la construction de la maison d'assistantes maternelles, qui accueillera en septembre les tout-petits dans un cadre de qualité.

Dernier chantier lancé ensemble : la transformation de la maison Calmès, pour créer de nouveaux logements.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans leur implication.

Aujourd'hui, l'équipe poursuit le travail, avec sérieux et engagement. Mais nous le faisons avec une pensée pour eux, à chaque étape.

Pour Alain, pour Cathy.

Pour Jérôme.

Pour Francis.

Et pour tous les habitant-es de Fiac.

Judith Ajchenbaum

CCT #91 - été 2025

Directrice de la publication :

Rédaction des articles :

équipe municipale, sauf :

- pages école : Ecole du Figuier

- pages CLAE : Centre de loisirs de Fiac

- pages Associations : chaque association

est responsable de son contenu.

SOMMAIRE

Actualités	3
Inauguration de la MAM	4
Apéro-conférences	5
Logements indignes : histologue	6
Travaux	
Les espaces verts	7
Finance-économie	
Tarifs de cantine	8
Bilan 2024 - Perspectives 2025	9
Jeunesse	
CLAE du Figuier	12
Ecole du Figuier	16
Culture-associations	18
Pages pratiques	26

ACTUALITÉS

Un site Internet tout neuf !

Même adresse, même contenu... mais un tout nouveau look ! Le site de la commune fait peau neuve : plus lisible, plus clair, et surtout désormais accessible aux personnes en situation de handicap. Un outil utile, à découvrir ou redécouvrir sur www.fiac.fr.

Nouveaux panneaux fait main

Au bourg comme à Brazis, vous avez sans doute remarqué les nouveaux panneaux indicateurs. C'est Dominique Ziegler, habitante de Fiac, qui les a entièrement réalisés bénévolement. Un grand merci à elle pour ce magnifique travail, à la fois utile et esthétique !

Un point sur la Maison Calmès

Le projet de réhabilitation de la Maison Calmès entre dans une phase concrète. Nous avons confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage à Clément Passelergue, avec qui nous avons déjà travaillé pour la MAM. L'Atelier T, cabinet d'architectes basé à Revel, a remporté l'appel d'offres. Ensemble, nous travaillons à un projet de quatre logements, avec une attention particulière à la question de l'humidité.

Photovoltaïque : en attente...

Les projets de centrales solaires portés par la commune, le SDET et Enercoop sont prêts, mais bloqués. Nous attendons les nouvelles lois sur les tarifs de rachat d'électricité. Tant



qu'elles ne sont pas publiées, les projets restent en suspens. Patience...

Le rugby se muscle à Fiac !

Ça y est, c'est signé : une convention tripartite unit désormais le club de rugby de Labastide Saint-Georges, la commune de Labastide, et la nôtre. Le club devient l'ASB-FIAC Rugby, une entente officielle entre nos deux villages. Une belle nouvelle pour le sport local !



INAUGURATION DE LA MAM

5 juillet 2025. Inauguration de la MAM de Fiac.

« 14 février 2023.

La mairie reçoit un mail de deux jeunes femmes, Séverine Laurens et Aurélie Felomaki, qui nous demandent si nous serions intéressés par l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles à Fiac.

Ce lieu a été pensé pour répondre à un besoin réel : celui de solutions d'accueil pour les tout-petits. Lorsque nous avons engagé le projet, c'étaient 14 familles qui n'avaient pas de solution de garde sur le territoire de la CCLPA. Cette MAM, ici à Fiac, vient offrir un accueil de proximité, adapté, humain.

Nous parlons donc ici de petite enfance, mais aussi d'emploi, d'égalité, de lutte contre l'isolement, de qualité de vie. En construisant ce lieu, nous construisons aussi du patrimoine communal, solide et durable.

Un tel projet ne se fait pas seul. Il est le fruit d'un travail collectif.

D'abord, un grand merci aux entreprises qui ont travaillé sur le chantier. Leur professionnalisme, leur rigueur et leur efficacité ont permis un déroulement fluide.

Merci tout particulièrement à Clément Passelergue, notre assistant à la maîtrise d'ouvrage, et à Tristan Cousinié, notre architecte.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans nos partenaires et l'appui que les parlementaires nous ont apporté pour soutenir ce dossier.

Un remerciement appuyé à Yannick Levade et Erwan Dubois, du PETR, qui nous ont accompagnés avec sérieux sur le dossier européen et le montage financier. Merci aussi à Corinne Clerc, notre secrétaire générale, et à Anthony Bertoumieux et Yannick Bossard, nos agents techniques.

Nous voulons également rendre hommage à Jérôme Sarran. Il nous a quittés avant la fin du chantier, mais cette réalisation porte indéniablement sa marque. Et nous avons aussi une pensée très émue pour Francis Daniel. Je sais qu'il aurait été fier de ce moment.

À Fiac, nous croyons à cette idée simple : une commune, ce n'est pas seulement de la voirie ou de l'éclairage. C'est aussi, et peut-être surtout, du lien humain, du soin, de l'avenir partagé.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre engagement, et votre confiance.

Un remerciement tout particulier au conseil municipal, aux maires et élu-es des communes voisines qui se sont déplacés, à Stéphane Aymard, président du conseil d'administration de la CAF, au député Jean Terlier et à la députée européenne Claire Fita pour leur amicale présence. »

Plan de financement

- l'État : 95 000 euros ;
- l'Union européenne : 80 000 euros ;
- la CAF : 62 400 euros ;
- la MSA : 24 000 euros.

Autofinancement : 103 800 euros, soit environ 29 %.

LES APÉRO- CONFÉRENCES

Un grand merci, et à très vite !

Depuis quelques mois, une belle idée a pris vie au café de Fiac : celle de se retrouver autour d'un verre... pour nourrir aussi notre curiosité. Une idée simple qui a germé comme une évidence, mise en œuvre grâce au Café de Fiac et à l'enthousiasme des intervenants, les Apéros-conférences de Fiac ont rassemblé habitant-es, passionné-es et curieux-ses autour de sujets aussi variés que captivants.

Archéologie : Découverte, approche et protection du patrimoine - Claude SOMMAGGIO

Astronomie : La révolution du télescope James Webb - Baptiste D'ANGELO

Agriculture : Quelles pratiques sur le territoire ? - Mickaël LEPAIS - Philippe PRADELLES - Clarisse VALENTIN

Histoire : 4 septembre 476, il était une fois le début du Moyen Âge - Erwan BONTE

Primatologie : Le monde social des singes Hélène MEUNIER

Fab LAB : Testez des machines ADN-C FREJEVILLE

Autant de sujets abordés avec passion, humour et pédagogie, dans une ambiance conviviale où l'on apprend sans jamais s'ennuyer.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris la parole pour partager leur savoir, et à vous qui êtes venus écouter, discuter, débattre.

Les apéros-conférences font une pause estivale... mais reviendront en septembre !

De nouvelles thématiques, de nouvelles voix, et toujours la même envie de se rencontrer pour réfléchir ensemble.

À très bientôt autour d'un verre... et d'une bonne question !



LOGEMENTS INDIGNES : HISTOLOGÉ

Définition

Un logement est considéré comme «non décent» s'il présente des risques pour la sécurité ou la santé des occupants, ou s'il n'est pas conforme à un usage d'habitation.

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement.

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit au locataire mais aussi à toute personne ayant connaissance d'une situation de mal-logement (propriétaire, élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire en termes simples les désordres constatés dans un logement (humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures, problèmes structurels ou autres), et de se laisser guider jusqu'à la validation de son signalement.

Pour faire un signalement :
<https://histologe.beta.gouv.fr/>

Le Guichet unique du PDLHI centralise les signalements et coordonne l'action de l'ensemble des acteurs engagés contre le mal logement. Pour le contacter :

ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr
05 81 27 50 49

Et pour en savoir plus... le site Internet de l'État :
<https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement-urbanisme-commercial/Urbanisme-habitat-ingenierie/Habitat-logement/Que-faire-face-a-une-situation-d-habitat-indigne>

ESPACES VERTS



Un effort collectif pour un village plus agréable

À Fiac, l'entretien des espaces publics et des chemins est l'affaire de plusieurs acteurs : le Département, la communauté de communes, la commune elle-même... et les habitant-es ! Chacun a un rôle à jouer pour préserver un cadre de vie agréable, fleuri, et respectueux de l'environnement.

Les services du Département interviennent sur les abords des routes départementales, et ceux de la CCLPA sur leurs voies transférées. La commune, quant à elle, entretient les chemins ruraux et les voies situées en agglomération. Notre agent passe après le Département et la communauté de communes, environ deux fois par an.

Et si chacun faisait sa part ?

Un arrêté municipal permet à chaque habitant-e d'entretenir jusqu'à 1,50 mètre au-delà des limites de son terrain.

Un acte civique simple et utile ! Cela permet d'embellir son quartier tout en évitant d'augmenter le nombre d'agents... et donc les impôts. Chaque geste compte pour un village plus propre et plus agréable.

De la même manière, les cimetières sont entretenus régulièrement, et à chaque fois qu'une inhumation est prévue. Entre deux passages, la végétation peut pousser - c'est normal !

Merci à nos agriculteurs

À Fiac, tous les chemins d'exploitation sont communaux - une particularité locale (ailleurs, ils appartiennent souvent aux riverains) qui représente une charge supplémentaire pour la commune.

Un grand merci aux agriculteurs qui, lorsqu'ils le peuvent, entretiennent les chemins qu'ils empruntent. Leur geste facilite le travail communal... et renforce notre attachement collectif à nos chemins ruraux.

À Fiac, chacun peut contribuer à faire du village un lieu accueillant, vivant et agréable à vivre. Merci à toutes celles et ceux qui participent à cet effort collectif au fil des saisons !

Fiac, village fleuri et engagé

Nous avons obtenu en 2023 la 2^e place au concours départemental des villages fleuris et avons choisi de participer à nouveau cette année.

Et si vous participiez ? Vous souhaitez planter devant chez vous ou fleurir un espace public proche de chez vous ? Contactez l'agent communal, qui pourra vous accompagner et vous conseiller pour respecter une certaine cohérence paysagère à l'échelle du village.

TARIFS DE CANTINE

Lors de sa séance du jeudi 10 juillet dernier, le conseil municipal a décidé d'augmenter pour l'année scolaire 2025 / 2026 les tarifs de la cantine qui avaient été maintenus en 2024 / 2025.

Nouveaux tarifs et évolution

Pour l'année scolaire 2024 / 2025, le coût moyen de revient d'un repas est de 5,67 euros, ce qui porte le reste à charge moyen pour la commune à 3,79 euros, une fois le paiement des familles déduit.

Cette hausse raisonnée permettra ainsi d'atténuer l'augmentation du coût de fonctionnement du service, entre autres due à l'augmentation des coûts de production (temps agent, matières premières et fluides...).

Enfin, le choix a été fait de maintenir 5 tranches de tarifs, en fonction du quotient familial.

Les 2 tranches à 1 euro ou moins permettent à la collectivité de continuer à bénéficier pour

chaque repas concerné d'une subvention de l'État de 3 euros. En application de la loi Egalim et des efforts faits par la municipalité pour offrir aux enfants des repas de qualité, confectionnés avec un maximum de produits frais, locaux et bio, cette subvention pourrait passer à 4 euros en cours d'année, diminuant encore le reste à charge pour la commune.

Le service est ouvert tous les jours d'école et de centre de loisirs, soit 230 jours par an et a servi sur l'année scolaire 2024 / 2025 plus de 11 300 repas.

La confection des repas et le ménage en salle sont assurés par les agents de la mairie Céline Gironis, Christophe Lepoix et Magalie Reynès.

Les élèves participent à la mise en place et la desserte des tables, tandis que le personnel du Centre de Loisirs participe au service en salle avec Céline Cazelles, ATSEM (agent territoriale spécialisée des écoles maternelles) de la mairie.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Prix moyen
2024 / 2025	0,80 €	1,00 €	2,77 €	3,20 €	3,62 €	2,28 €
2025 / 2026	0,81 €	1,00 €	2,81 €	3,26 €	3,70 €	2,32 €
Evolution	0,01 €	0,00 €	0,04 €	0,06 €	0,08 €	0,04 €
Taux d'évolution	1,25 %	0 %	1,44 %	1,87 %	2,21 %	1,36 %
Reste à charge commune*	1,86 €	1,67 €	2,86 €	2,41 €	1,97 €	2,15 €

* base coût calculé 2024 / 2025 - *subvention de l'Etat incluse

BILAN 2024

PERSPECTIVES 2025

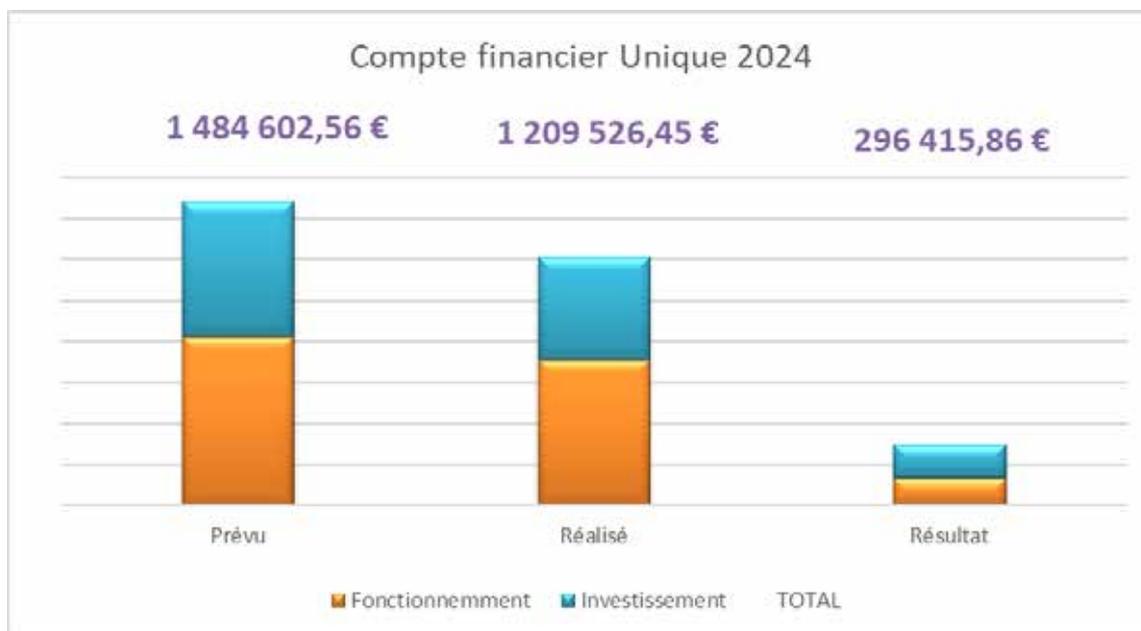
Le conseil municipal a validé le compte financier de l'exercice 2024 en séance du 14 avril 2025.

Les comptes arrêtés pour 2024 se montent à 1 209 526,45 euros et un résultat de 296 415,86 euros, soit un total de 1 505 942,31 euros.

à une gestion attentive, nous avons dépensé 275 000 euros de moins que prévu en fonctionnement, tout en assurant l'ensemble des services à la population. Résultat : un excédent de près de 296 000 euros, qui renforce notre solidité financière.

Une gestion rigoureuse et des comptes sains

L'année 2024 s'est terminée sur une note positive pour les finances de la commune. Grâce



Fonctionnement : les dépenses du quotidien maîtrisées

Le budget de fonctionnement – celui qui permet de faire tourner la commune au jour le jour (énergie, salaires, entretien, services) – était prévu à 824 366,88 euros. Finalement, il n'a représenté que 710 377,86 euros de dépenses.

Parmi les principaux postes :

- les salaires et charges de personnel restent le premier poste de dépense, comme dans toutes les collectivités ;
- la facture énergétique (électricité, chauffage) a été contenue malgré les hausses de prix ;
- les assurances, services extérieurs, fournitures sont gérés au plus juste.

Investissement : des projets structurants pour demain

Côté investissement, la commune avait inscrit 660 235,68 euros de crédits. En 2024, 499 148,59 euros ont été réalisés, soit 75 %. Certains projets ont été reportés sur 2025, notamment en raison de délais administratifs ou techniques.

Les investissements ont notamment concerné :

- l'entretien des bâtiments et des équipements ;
- le remboursement d'emprunts anciens ;
- l'anticipation de projets d'aménagement futurs.

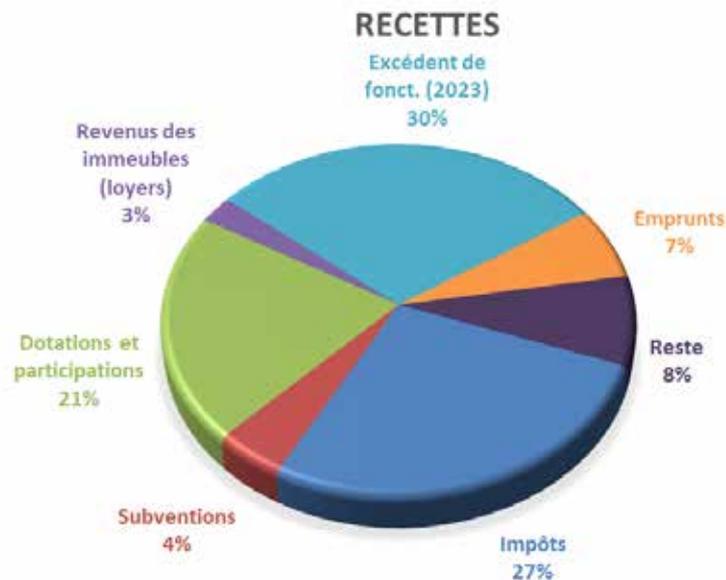
Impôts locaux : une ressource essentielle

Les impôts locaux (taxe foncière, CFE, etc.) ont rapporté environ 411 915 euros en 2024, ce qui représente près de 50 % des recettes de fonctionnement. La fiscalité locale reste le pilier du financement communal, mais ne pourrait suffire à elle seule.

Le reste des recettes provient :

- des dotations de l'État (DGF) ;
- des produits des services publics (cantine, locations...);
- de quelques subventions exceptionnelles.

La commune a reçu 67 366,43 euros de subventions en 2024 soit 10 % de ses recettes d'investissement et 4 % de son budget global.



2025 : investir avec mesure, préserver l'équilibre

Le budget prévisionnel voté pour 2025 s'élève à 1 458 457,54 euros, avec une répartition similaire :

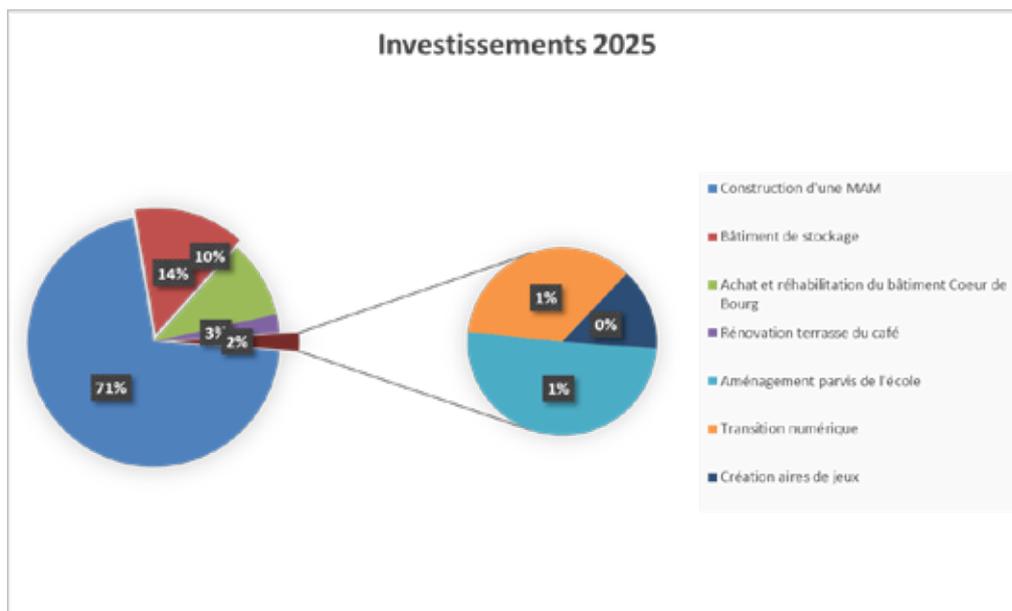
- fonctionnement : 858 864,64 euros ;
- investissement : 599 592,90 euros.

Economie- Finance

Les premières projections font apparaître :

- une légère hausse des dépenses de fonctionnement, due à l'énergie et à la revalorisation des contrats ;

- une meilleure anticipation des projets d'investissement, avec un taux d'exécution attendu de près de 90 %.



Impôts locaux : des taux inchangés, mais une recette en hausse

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés par la commune en 2025.

Pourtant, la recette fiscale progresse légèrement :

- recettes issues des impôts locaux en 2024 : 411 915,40 euros ;
 - prévisions pour 2025 : 413 369,00 euros
- Soit une hausse de +1 453 euros, équivalente à +0,35 %.

Cette hausse n'est pas une décision politique locale, mais résulte de mécanismes automatiques :

1. revalorisation nationale des bases fiscales : +1,7 % en 2025 (selon l'indice des prix à la consommation harmonisé) ;
2. évolution du parc immobilier : nouvelles constructions ou extensions de bâtiments sur la commune ;
3. effet de régularisation : parfois, certaines recettes de fiscalité arrivent en décalé d'une année.

En résumé

La commune reste sur une trajectoire financière sereine et responsable :

- pas de hausse des taux impôts ;
- une capacité d'autofinancement préservée ;
- des projets utiles et mesurés ;
- une gestion attentive de l'argent public, dans un contexte économique incertain.

C'est ce qui nous permet de continuer à améliorer le cadre de vie des Fiacois et Fiacaises, sans mettre en péril notre avenir.

CLAE DU FIGUIER

Ces derniers mois, le centre de loisirs s'est affirmé comme un espace de rencontre, d'échange et de développement. Grâce à une équipe motivée, de nombreux projets ont pu voir le jour, transformant le centre de loisirs périscolaire et extrascolaire en de véritables moments d'activités enrichissantes.

Projet réalisés

1. Vacances de printemps : aménagement des 2 jardinières

Durant les vacances de printemps, le centre de loisirs a entrepris un aménagement des espaces de jardinières situées à l'extérieur, côté cantine. Les enfants ont pu semer et planter divers végétaux (Radis, salade, lavande, petits pois, haricots, courgettes...) afin d'of-





frir un lieu de détente et d'apprentissage. Ce projet a également permis de sensibiliser les participants à l'importance de la biodiversité et du collectif.

2. Mercredis : des clubs d'activités mais pas que...

Les mercredis en centre de loisirs offrent une occasion unique pour les enfants de découvrir de nouvelles passions et de développer des compétences variées hors du cadre scolaire. Ce projet propose trois clubs distincts : Nature, Cuisine, et Reporter. Chacun de ces clubs vise à éveiller la curiosité des enfants, à encourager leur créativité et à enrichir leur expérience personnelle et sociale.

- Le club « Papillote » dédié à la création culinaire du goûter : Chaque matin, un groupe d'enfant volontaire prépare le goûter de l'après-midi. Les objectifs sont d'apprendre les bases de la cuisine saine et équilibrée, de développer des compétences pratiques et la créativité culinaire, de favoriser la coopération et le travail d'équipe. A la fin de chaque goûter, les enfants choisissent la recette du mercredi suivant.

- Le club « Nature » permet de suivre l'évolution des jardinières réinvestit durant les vacances de printemps. Les objectifs sont d'encourager l'exploration et le respect de la nature et de développer un sens de la responsabilité écologique.

- Le club « Reporter » vise à encourager l'expression orale et écrite, développer des compétences en recherche et en présentation et stimuler l'intérêt pour l'actualité et les événements locaux. Par période, un journal est construit et édité par les enfants afin de leur permettre de valoriser leurs savoir-faire et donner de la visibilité aux familles sur les activités du centre de loisirs.

Tout au long de la journée d'autres activités sont proposées comme des initiations ludiques et sportives, de l'art plastique, des grands jeux et à chaque fin de mois le rendez-vous incontournable « Partages en jeux » au Café Piaf !

3. Périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi (hors mercredi et vacances)

Pour répondre aux besoins et rythme des enfants, l'équipe du centre de loisirs associée à l'école (ALAE) a mis en place un programme d'activités variés durant la pause méridienne. Chaque lundi et vendredi « Rendez-vous sportif » au city stade : Un moment pour se défouler de manière construite autour de jeux sportifs et collectifs.

« Les ateliers de Céline » : Le mardi c'est un moment de détente autour de la relaxation, lecture, étirement permettant aux enfants de bénéficier d'un moment « OFF » dans le calme. Le jeudi c'est un temps de créativité permettant d'utiliser ou améliorer ses capacités à fabriquer un objet ludique.

« Du bricolage avec Emma » : Deux fois par semaine, les enfants peuvent participer à la création d'outil pédagogique durable permettant d'améliorer leur quotidien.

« Des ateliers bois avec Mélanie » : Chaque jour un groupe d'enfants participe à la création de jeux et jouets en bois XL. Nous avons déjà fabriqué un jeu de dominos, de lancer d'anneaux, jeu du palet et un célèbre jeu de plateau « Les petits chevaux ».

« Stop violence avec Inès » : La violence, qu'elle soit verbale, physique ou psychologique, peut affecter profondément le développement des individus, en particulier les enfants et les jeunes. Mettre en place un projet Stop Violence au sein d'un accueil de loisirs est une initiative essentielle pour garantir un espace sécurisé, inclusif et éducatif. Ce projet vise à sensibiliser, prévenir et agir face aux comportements violents, tout en favorisant des valeurs de respect, de solidarité et de bienveillance.

Sans oublier les ateliers créatifs, histoires contées, jeux de mouvements proposés aux enfants de maternelles !

Projet futur : rentrée 2025-26

1. Création d'un « Conseil d'enfant » et d'un « Passeport citoyens »

La mise en place d'un conseil d'enfant est une initiative pour encourager la participation ac-

tive des enfants dans la planification et l'organisation des projets d'animation de l'année scolaire et extrascolaire. Mais aussi les projets de la commune.

Ce projet vise à responsabiliser les enfants, à développer leur sens du leadership et à promouvoir une culture de collaboration et de créativité. On vous en dit plus à la rentrée !

Mettre en place un passeport citoyen en accueil de loisirs est une démarche enrichissante qui vise à préparer les jeunes générations à devenir des citoyen.ne.s éclairé.e.s et engagé.e.s. En favorisant l'apprentissage des valeurs fondamentales, l'engagement actif et la valorisation des efforts, cette initiative contribue à bâtir une communauté plus solidaire, inclusive et respectueuse. Un investissement dans la citoyenneté dès le plus jeune âge est un pas vers un avenir meilleur, où chacun peut jouer un rôle significatif et positif dans la société.

2. « Pass'sport » au City stade

A quoi ça sert de pratiquer du sport ?...

Bouger permet de rendre ton corps plus souple et plus fort, tes os plus solides, ça entretient toute la machine. Tu progresses et apprends à fournir des efforts, à écouter et respecter les règles du jeu ce qui n'est pas toujours facile ;)

Et surtout le sport se pratique souvent avec des copains et te permets de partager, de trouver ta place et de te mesurer aux autres sans te disputer....

Le sport c'est la découverte ...

A travers la pratique de différents sports sous forme de cycles, les objectifs seront de favoriser l'esprit de camaraderie, élargir le champ de ses expériences afin de mieux connaître ses capacités physiques, permettre de partager avec ses camarades des moments de jeux collectifs.

3. « Bricolage » jeux et jouets en bois

En participant à cette activité artisanale, les enfants vont au-delà du simple jeu et deviennent des concepteurs. Ils apprennent à réfléchir à la manière dont un jouet est fabriqué, à envisager des formes et à expérimenter avec les matériaux. Cette liberté créative stimule leur capacité d'innovation et leur en-



thousiasme pour les activités manuelles. C'est pourquoi nous allons poursuivre ces ateliers toutes l'année scolaire 2025-2026.

4. « Les ateliers détente et relaxation »

Un accueil de loisirs peut parfois être très dynamique, avec des activités qui exigent beaucoup d'énergie physique et mentale. Les ateliers de relaxation offrent une pause bienvenue, permettant aux participants de relâcher les tensions accumulées et de retrouver un équilibre émotionnel.

D'autres surprises attendent les enfants pour la rentrée 2025-2026 que ce soit sur les temps périscolaires et extrascolaires !

- Concours de BD scolaire en lien avec le Festival de BD d'Angoulême
- Le prix UNICEF « Les droits de l'enfant, quelle

histoire ! »
- La Fête de la Nature

Le centre de loisirs est plus qu'un simple espace d'activités; c'est un moteur de transformation sociale et un lieu où les rêves prennent forme. Grâce aux projets réalisés et à venir, il continue de jouer un rôle central dans le bien-être et le dynamisme de la communauté. Avec la collaboration et le soutien de chacun, l'avenir s'annonce prometteur pour ce lieu d'échange et d'épanouissement.



ÉCOLE DU FIGUIER

Zoom sur l'Ecorace

Le vendredi 23 mai, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école du Figuier se sont rendus à la journée Ecorace sur le circuit automobile d'Albi, festival international de voitures solaires, proposant aussi bien des prototypes télécommandés que des prototypes pilotés, du collège aux écoles d'ingénieurs et aux passionnés.

Pour nous, il s'agissait d'un projet scientifique sur lequel les élèves avaient travaillé depuis janvier. Leur défi ?

Concevoir et fabriquer des petites voitures solaires afin de participer au niveau 1 : une course entre les écoles de Fiac, Puygouzon et Saint-Sulpice. La vitesse, l'endurance et la présentation d'une affiche et d'un oral représentaient les différentes épreuves.

Pour cela, nous avons travaillé en amont sur les notions de transmission de mouvement avec engrenage notamment et sur l'électricité.

Puis nous avons accueilli Jacky Mickel, retraité conseiller départemental sciences, plusieurs fois dans notre classe afin de relever ce défi.

Répartis par groupe de 5, les élèves sont entrés dans une démarche scientifique : se poser des questions, émettre des hypothèses, concevoir, tester, constater, réévaluer et améliorer si besoin... autant de fois que nécessaire.

Les voitures étaient fabriquées à partir de carton ou de polystyrène pour le châssis, de pics et pailles pour les essieux, de roues, de roues dentées pour l'engrenage, d'un moteur, d'un condensateur, de fils électriques et d'une cel-

Jeunesse

lule photovoltaïque pour récupérer l'énergie solaire.

Nous avons pris beaucoup de plaisir à fabriquer et à tester.

Elles ont toutes bien fonctionné et nous avons même gagné la première place du podium en course de vitesse ainsi que la troisième place en présentation orale !

Une solidarité entre équipes, des moments chaleureux, apprendre en s'amusant et en se posant des questions. Challenge réussi pour nos jeunes scientifiques fiacois!





LES QUILTS DE COCAGNE

Pour avoir plus
de renseignements :

Françoise DANGIN
06 31 96 59 29
FD1G1@orange.fr

L'activité de l'association est toujours soutenue pour cette fin d'année « scolaire », le programme était chargé et les derniers ouvrages tombent des aiguilles...

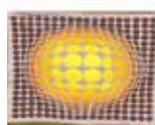
Notre présidente recherche de nouvelles idées à proposer aux adhérentes lors de l'assemblée générale, que sera donc le programme de l'année 2025-2026 ? nouvelles techniques, tableaux à reproduire, quilt mystère, sac ou pochette ???

Ne pensez pas que nous sommes toujours une aiguille à la main ou la machine à coudre devant nous, le patchwork commence généralement par un dessin que nous agrandissons, nous le scindons en différentes parties et réalisons des gabarits, généralement sur de l'intissé ; puis nous choisissons les différents tissus que nous allons utiliser ... ceci est une étape très importante et, seulement après, nous commençons à coudre.

Si vous souhaitez des informations sur le fonctionnement du club, sur nos méthodes de

« travail » ou sur cette activité « artistique », n'hésitez pas à téléphoner ou à envoyer un mail à l'animatrice !

Nous vous accueillerons avec plaisir à la rentrée prochaine le 1^{er} ou le 8 septembre 2025 (nous allons décider de la date en AG).





L'AFIAC

VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE

Depuis plus de vingt ans, l'AFIAC tisse des liens féconds entre artistes, habitants et art contemporain.

Cette année, le festival « Des artistes chez l'habitant » n'aura pas lieu. Cette décision s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'avenir de nos actions et la manière dont nous souhaitons continuer à soutenir et diffuser le travail des artistes plasticien·nes.

Loin de marquer une fin, cette pause ouvre une nouvelle page. L'AFIAC est en pleine mutation. Nous explorons de nouvelles formes de présence artistique au sein du territoire, des formats plus souples, des collaborations inédites et une manière renouvelée de dialoguer avec les habitants, les artistes et les partenaires culturels. L'esprit de rencontre et d'expérimentation qui nous anime reste intact, mais il prend aujourd'hui des chemins différents

Dans les mois à venir, nous aurons le plaisir de vous inviter à découvrir ces nouvelles orientations, toujours guidées par la conviction que l'art se vit avant tout comme une expérience sensible, relationnelle et collective.

Cette transition est rendue possible grâce au soutien de la Mairie de Fiac, du PIAF et de ses bénévoles à qui nous adressons nos remerciements renouvelés.

Merci à vous toutes et tous pour votre fidélité. L'équipe de l'AFIAC a hâte de vous retrouver lors de ses prochains rendez-vous !

COMITÉ DES FÊTES



L'aventure continue.

Comme un très grand nombre d'habitants de Fiac, nous avons perdu ce printemps un de nos plus fervent soutien, toujours présent et aidant, volontaire, membre historique du Comité des Fêtes de Fiac Monsieur Jérôme Saran. Tous les qualificatifs du dictionnaire ne peuvent décrire ô combien l'empreinte de Jérôme laisse avec sa disparition. Le comité des fêtes malgré sa tristesse se doit pour honorer sa mémoire, de continuer d'animer le village.

Après vous avoir proposé notre traditionnel repas de sortie d'hiver, l'évènement du printemps aura été notre participation à l'organisation réussie du loto drag avec un record d'affluence à la salle des fêtes de Fiac depuis fort longtemps.

Cet été nous vous attendons aux Fêtes de Fiac les 1er, 2 et 3 août avec un programme particulièrement tourné vers la musique et le dance-floor !

FIAC
1^{ER} WEEKEND D'AOÛT - 1^{ER} AU 3 AOÛT

Fêtes de Fiac
Place du Four

VENDREDI 1^{ER} AOÛT

Pique-nique
19h30 Apportez votre repas et profitez des animations et concerts !
Tables et chaises fournies et installées.

Fancy Hobos
19h00 Musique Live

Blind test + Karaoké
20h30 Devinez les chansons
Chantez en plein air !

DJ Théoplay
22h00 - 02h00

Réservation
07 83 00 45 99
sites.fiac@gmail.com

FIAC
1^{ER} WEEKEND D'AOÛT - 1^{ER} AU 3 AOÛT

Fêtes de Fiac
Place du Four

SAMEDI 2 AOÛT

Pétanque
14h30 En Doublette

Lancer d'espadrilles
14h30 Relevez le défi !

Moules-frites
19h30 Dessert & boisson compris
Sur réservation : 15€ par personne

Orchestre Various
22h00 Musique Live

Réservation
07 83 00 45 99
sites.fiac@gmail.com

FIAC
1^{ER} WEEKEND D'AOÛT - 1^{ER} AU 3 AOÛT

Fêtes de Fiac
Place du Four

DIMANCHE 3 AOÛT

Dépot de gerbe
11h30 Apéritif offert par la Mairie

Pétanque
14h30 En Doublette

Lancer d'espadrilles
14h30 Relevez le défi à nouveau !

Réservation
07 83 00 45 99
sites.fiac@gmail.com

FIAC
1^{ER} WEEKEND D'AOÛT - 1^{ER} AU 3 AOÛT

Fêtes de Fiac
Place du Four

Suivez-nous

Comité des fêtes de Fiac

07 83 00 45 99
sites.fiac@gmail.com

Associations

APE

Nous avons organisé une belle journée festive pour la fin d'année des enfants de l'école du Figuier. Le matin, toute l'école s'est rendue au cinéma de Graulhet. Les maternelles ont visionné le film *Croquette, le chat merveilleux* et les primaires ont vu *Le robot sauvage*. L'après-midi s'est terminé par un goûter ainsi que par la distribution des cadeaux individuels et collectifs.

Pour la deuxième période de l'année scolaire 2024-2025 nous avons proposé divers projets :

- la vente des madeleines Bijou ;
- la nouveauté de cette année a été la vente des galettes début janvier ;
- pour le projet Initiative, cette année nous proposons la vente d'un sac isotherme avec tous les dessins des élèves ;
- malgré la météo, les enfants ont pu fêter carnaval comme il se doit. Nous remercions les parents pour la confection du délicieux goûter (gâteaux, cookies...), l'APE a offert les jus de fruits. Les élèves ont pu danser et faire une bataille de serpent ;
- nous allons également participer au financement de la grande sortie de fin d'année de toute l'école.

Le dernier temps fort de l'année scolaire a eu lieu le 1^{er} juillet 2025 avec la fête de l'école où nous avons proposé entre autres une vente de boissons.



Nous tenons à remercier :

- la Mairie de Fiac pour toute l'implication et le soutien qu'elle nous apporte ;
- la mairie de Cabanès ;
- tous les parents qui passent les divers agréments et les autres qui prennent de leur temps pour accompagner aux sorties sans eux cela ne serait pas possible ;
- ainsi que tout nos partenaires (le château de Fiac, SARL Beckendorf frère, SBM SUN, le restaurant le Chinatown, la pharmacie saint jacques, Moscatelli électricité, Cazelles TP, L'atelier de Rémi).

MOTOCLUB FIACOIS

C'était les 10 ans du club !!

Le samedi 14 juin 2025, pour fêter les 10 ans du club et remercier nos sponsors, nous avons organisé une grande fête au cœur du village de Fiac, avec concert gratuit, repas et buvette. Tous les bénévoles, partenaires, familles et amis étaient présents, au total plus de 250 personnes regroupés pour une soirée autour d'une passion commune !

La fête s'est prolongée tard dans la nuit en tentant d'éviter la pluie qui s'était invitée à la fête...

Rappel du programme 2025

Un nouveau week-end de courses sur prairie, les 20 et 21 septembre 2025. Comme chaque année, différentes catégories se succéderont tout au long du week-end, le samedi les motos anciennes, les tout jeunes pilotes ainsi que les vaillants pilotes du Moto-Club Fiacois. Et le dimanche viendront les quads et le reste des catégories motos adultes.

Nous remercions à nouveau chaleureusement tous les bénévoles qui nous aident à chaque événement, nos sponsors, ainsi que les propriétaires qui nous prêtent leurs terres à chaque





événements. Nous espérons qu'ils continueront longtemps à nous faire confiance. Nous remercions également les élus de la commune de Fiac qui nous accompagnent chaque année.

Passez un très bel été, et on se donne rendez-vous à En Garry, les 20 et 21 septembre 2025.



Associations

CAFÉ ÉPICERIE



Le Piaf : un lieu pour se retrouver et consommer autrement

Le PIAF, c'est bien plus qu'un simple café associatif ou une épicerie participative : c'est un lieu vivant, où chacun peut venir partager un moment, discuter, s'entraider et créer du lien.

Au café, on s'installe pour papoter autour d'un verre ou d'un repas, on danse lors des concerts ou on participe aux animations (atelier couture, conférence...), on peut même y bruncher certains dimanches. Bref, on y cultive la convivialité et la bonne humeur.

>NOUVEAU !

Le PIAF lance son BURGERPIAF le jeudi 11 septembre, à emporter ou à partager (ou pas) sur place.

À l'épicerie, on vous propose bien plus qu'un simple panier de courses : vous y trouverez des produits locaux, souvent bio, issus de producteurs locaux, mais aussi des produits de consom-

mation courante pour répondre aux besoins de tous au quotidien.

Rejoignez-nous pour consommer autrement, dans la convivialité et le partage !

> **L'épicerie lance son programme social** en soutien aux adhérents bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire.

En toute discrétion vous pouvez faire votre demande, envoyant votre attestation CSS à : mieuxmanger.fiac@gmail.com ou tél à Claudine au 06 26 24 15 29.

Horaires du café : Mardi 10H-12H Jeudi 18H-23H Vendredi 18H-23H Dimanche 9H30-12H30

Horaires de l'épicerie : Mardi 10H-12H Jeudi 16H30-20H Dimanche 10H-12H

PATRIMOINE FIACOIS

Contact :
Jean-Pierre Huc
06 03 01 14 56

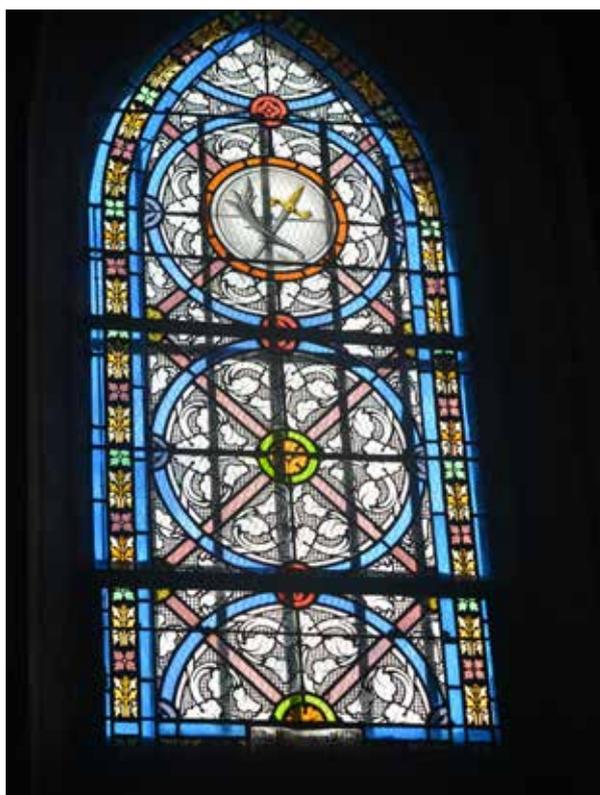
C'est avec grand plaisir que notre association a vu augmenter le nombre de ses adhérents, rajeunissant et dynamisant ainsi le groupe

A la suite de l'intervention de Claude Sommaggio au café Le Piaf, présentant le travail historique et archéologique de son association sur notre territoire, des membres du Patrimoine ont participé à une sortie-découvertes sur l'espace fiacois.

Très intéressés, ils ont rapporté leurs premières découvertes qui seront suivies d'autres sûrement, visibles dans une exposition à venir.

Les liens entre nos deux associations vont être renforcés pour d'autres échanges, sorties et visites diverses.

Ci-dessous, un vitrail déjà restauré.



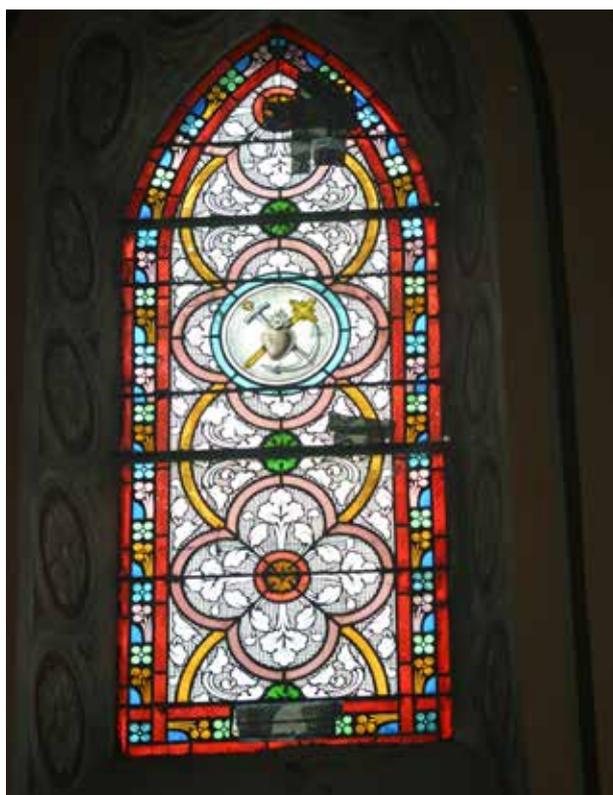
Actuellement, par sa participation financière en lien avec la municipalité, notre association recueille les dons pour la réfection des vitraux de l'église Saint Ferréol.

Grâce à votre générosité, les premières factures vont être honorées. Et même si le travail de réfection des vitraux est bien avancé, il n'y a pas de date buttoir pour votre participation car les travaux vont durer encore quelques temps.

Merci à vous tous qui permettez la sauvegarde de notre patrimoine.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager vos idées, vos envies de découvertes.

Ci-dessous, un vitrail très abîmé.



SERVICES ADMINISTRATI- TIFS

Horaires des services

La mairie est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 16h sans interruption.

L'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et le jeudi de 16h30 à 18h30.

La déchetterie des Brugues (Lavaur) est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30, et en juillet et août de 8h à 14h.

La déchetterie de Graulhet est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 14h à 17h50.

Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Pour plus de renseignements : www.service-public.fr

Conciliateurs de justice

Besoin de régler un litige avec votre voisin, un différend entre locataire et propriétaire, un litige relatif à la consommation ou aux mal-façons de travaux, ou encore des dettes et créances impayées... ?

M. Christian Andrieu ou M. André Lopez, tous deux conciliateurs de justice, seront là pour vous aider à régler à l'amiable, les litiges, différends et autres conflits du quotidien.

Tous les lundis après-midi, les conciliateurs de justice assurent des permanences et peuvent vous recevoir uniquement sur rendez-vous dans vos espaces « France Services » à la Maison du Pays à Serviès (81220).

Ce service est totalement gratuit !

Pour prendre rendez-vous et/ou obtenir des informations complémentaires, contactez Mme Sonia Landes ou Mme Audrey Peyratout par téléphone au 05 63 70 52 67 ou par courriel : france-services@cclpa.fr.

Photocopies

Noir et blanc possibles à la Mairie au prix de :

- 0,10 euro : format A4 recto ;
- 0,30 euro : format A3 recto.

Tarifs du cimetière

Concessions : 23 euros le m² pour 30 ans.
Colombarium : 15 ans : 400 euros, 30 ans : 600 euros.

CARTE D'IDENTITÉ

Pour renouveler la carte d'identité d'un mineur, l'enfant et son représentant légal doivent se rendre en mairie, munis des pièces justificatives nécessaires.

Habitant à Fiac, vous avez la possibilité de demander votre carte soit à la mairie de Graulhet, soit à la police municipale de Lavaur.

Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la date de délivrance de la carte à renouveler ou du passeport.

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Papiers à fournir

- Photo d'identité récente et conforme aux normes.
- Justificatif de domicile.
- Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans).
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple).
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet).

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Si vous avez perdu votre carte nationale d'identité, il convient de faire une déclaration de perte. Si vous demandez une nouvelle carte d'identité, la déclaration de perte se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie.

Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02
Timbre fiscal : 25 euros (achat en ligne)

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande.

Fiac
Tarn



Tél. 05 63 58 03 97

LUNDI	8H30-12H	
MARDI	8H30-12H	
MERCREDI	FERMÉ	
JEUDI	8H30-12H	16H30-18H30
VENDREDI	8H30-12H	
SAMEDI	8H30-12H	
DIMANCHE	FERMÉ	



LA POSTE

RÈGLES DE BON

La municipalité tient à rappeler aux habitants de la commune quelques règles essentielles permettant de contribuer au bon voisinage et au bien-être de tous.

• **Travaux de bricolage et de jardinage** : un arrêté préfectoral dispose que les habitants « doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent », et notamment que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils thermiques ne sont pas autorisés le dimanche après-midi.

• **Brûlage des déchets verts** : le règlement sanitaire départemental dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit », dont les déchets verts qui sont assimilés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie. En plus de la pollution engendrée, les effets des feux de jardin peuvent être aggravés si les conditions météorologiques et/ou topographiques sont défavorables.

• **Aboiements abusifs de chiens** : le Code de la santé publique dispose que « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous

sa responsabilité. ». Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter les aboiements prolongés de leur(s) chien(s).

• **Animaux domestiques errants** : sont considérés comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres ainsi que tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour assurer une surveillance suffisante afin d'éviter la divagation de leurs animaux domestiques.

• **Tapage nocturne** : un tapage est considéré comme nocturne lorsqu'il a lieu entre 22h et 7h du matin. L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Il est constatable lorsque son auteur a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier. Les habitants sont invités à maîtriser le niveau sonore de leurs activités.

• **Stationnement** : il est régulièrement constaté des véhicules stationnés qui entraînent un danger ou une gêne pour les autres usagers. On distingue 4 types d'arrêt ou stationnement inadéquats, qui ne sont pas systématiquement matérialisés par des panneaux : dangereux, abusif, gênant et très gênant. Vous pouvez retrouver la liste sur le site de la Sécurité Routière : www.securite-routiere.gouv.fr
Dans tous les cas, vous risquez une contravention et une amende, avec obligation de déplacer le véhicule. Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent également être prescrites. Dans le cas d'un stationnement dangereux, le conducteur encourt également une peine supplémentaire de perte de points ou de suspension du permis de conduire.

ANNUAIRE

Travaux agricoles

RAYNAUD Philippe - ENTREPRISE AGRICOLE - ASSAINISSEMENT - EPANDAGE - En Testoulat - 05 63 70 72 37 - 06 82 85 23 20

Artisans

AMP Multiservices - Peter Peltier - RÉPARATION MOTOCULTURE, PETITS TRAVAUX INTÉRIEURS/EXTÉRIEURS - 06 70 99 57 01 - ampmultiservices81@gmail.com

AUGÉ Didier - ELECTRICITE - Fiac - 06 82 28 42 34 - auggedidier@orange.fr

BARON Eloïse - MOSAÏSTE D'ART- 07 52 63 73 69

CAZELLES Nicolas - TERRASSEMENT - PISCINE - MINI-PELLE - ASSAINISSEMENT - En Caussé - 06 77 10 00 86

DA RUGNA Gérard - MAÇONNERIE - En Borderie - 05 63 41 47 30

HUARD Paul, Atelier Métal Occitan - 07 86 26 16 78

KEROUI CONSTRUCTION - CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES - 1, chemin des Colverts - 06 11 59 76 95

JAROSZ Stéphane - CHARPENTIER- COUVREUR - ZINGUEUR - 06 18 73 34 53 - 06 13 76 17 17 - jaroszk@sfr.fr

KS MULTISERVICES - TOUS TRAVAUX - Clareous - 06 71 61 65 07

LABOURDETTE Claude - LUTHIER GUITARES ACOUSTIQUES - 06 76 86 23 10

LARROQUE Christophe - PLATRE AND CO - PLAQUISTE - Bellevue - 05 63 58 11 16

Pratique

MONOD Kenji - FERRONNIER - 06 59 96 85 55

DJARDINS RIBOUD Denis - ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS, (tonte, taille, soins des végétaux et des gazons...) - La Maurélié - 06 66 39 85 29

PRADELLES Xavier - PEINTRE DECORATEUR - En Conté - 06 75 06 27 74 - 09 73 01 63 65 - xav.pradelles@gmail.com

TOURNIE Jean-Florent - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - RAMONAGE - Brazis - 06 67 31 94 57

ZANIBELLATO Sébastien - MAÇONNERIE - En Maurel nord - 06 22 19 54 92

Commerce

CAFE DE FIAC - CAFE ASSOCIATIF - 6, Place du Four - cafe.fiac@gmail.com

BIRBES Vincent - VENTE DIRECTE - ELEVEUR DE PORCS FERMIERS - La Brette
05 63 70 63 75

BRIEUSSEL Véronique TETE A TETE - COIFFURE A DOMICILE - Les Martys -
06 12 86 15 06

CHÂTEAU DE FIAC - 05 54 72 10 10 - contact@chateaudefiac.com

ESTEVE EARL - VENTE DIRECTE AU DETAIL : VIANDE BOVINE-PORCINE
PRODUITE A LA FERME - En Gilard - 05 63 58 03 50 06 12 58 33 56

GAEC D'EN MAUREL - Samuel VIDAL Sophie ZANIBELLATO - VENTE DIRECTE
DE VIANDE AGNEAU ET MERGUEZ - En Maurel - 06 48 73 47 42 -
<https://lagneaudenmaurel.jimdo.com>

GOLF DE FIAC-BRAZIS - 05 63 70 64 70

L'ASSIETTE A PAR - RESTAURANT - Brazis - 07 89 09 55 43

L'HERMITAGE - LOCATION DE SALLE - TRAITEUR - L'Hermitage -
05 63 42 06 68

RAGT - PRODUITS AGRICOLES - La Gare - 05 63 58 12 76

Enseignement

ECOLE PUBLIQUE - Rue de l'Ecole - 05 63 41 05 64

Hébergement

DOMAINE DU LEOU - 3 gîtes 3 étoiles de 3, 6 et 8 places - Lieu dit En Cassé -
6647 route des coteaux - 06 07 12 75 04 - 06 84 33 42 96 -
<https://domaineduleou.fr>

MAISON YOMA - CHAMBRES D'HOTES - GITE - 2, rue du Barracou -
06 88 57 12 44

Professions libérales

BOYER Jeanne LEMEE Corinne - INFIRMIERES - Le Bourg - 05 63 34 49 89

ESTIEU Sylviane - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Le Cun -
05 63 42 18 49

FELOMAKI Aurélie LAURENS Séverine - MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES AGRÉÉES - mamuse81500@gmail.com

LABOURDETTE Marie - FLORATHERAPEUTE AGREEE FLEURS DE BACH -
FIAC - 06 74 83 02 84

LAGARRIGUE Nathalie - KINESITHERAPEUTE - 7, rue de l'Ecole - 05 63 41 68 51

QUERAT Cécile LARRUE Julie - ORTHOPHONISTES - 1 rue du Jeu du Mail

SOLTANE Céline - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Claréous -
06 72 10 91 94

Divers

CHIALVO Roland SR CONNECT - DRONE, IMPRIMANTE 3D, HOLOGRAMME -
Brazis - 06 38 37 94 47 - contact@sr.connect.fr

TOUTOU'S FARM - PENSION CANINE FAMILIALE - EN BRIOLS - 06 31 05 46 50

DJ SF - ANIMATION, MUSIQUE - 06 08 11 99 43 -
contactsfanimation@yahoo.com

LETTRE D'INFO

A chaque fin de mois, une lettre d'information est envoyée par courriel, dans laquelle vous trouverez toutes les informations, actualités et agenda des activités de la commune. Ce courriel permet aussi de recueillir votre avis sur divers sujets.

**Si vous souhaitez la recevoir,
envoyez votre adresse e-mail à
mairie@fiac.fr**

PANNEAU POCKET

Installez l'application Panneau-Pocket sur votre téléphone, ajoutez Fiac en favori et recevez les alertes : événements, festivités, alertes météo... En temps réel !





du lundi, mercredi et vendredi de
8h à 16h sans interruption

CLARTÉ
COMMUNICATION
TRANSPARENCE

1 rue de l'Ecole • 05 63 58 05 26 • mairie@fiac.fr